

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF  
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 11 MAI 2016**

2016-05-11-1

**1. OUVERTURE**

À l'ouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques tenue le mercredi 11 mai 2016 à 17 h aux salles Sénescoupé et Boisbouscache au 400, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles, sont présents :

M. Jean-Pierre Rioux	maire de Trois-Pistoles
M. Jean-Yves Belzile	maire de Sainte-Françoise
M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita et préfet suppléant
M. Alain Bélanger	maire de Saint-Jean-de-Dieu
M. Éric Blanchard	maire de Saint-Clément
M. Jean-Noël Bolduc	maire de Saint-Guy
M. Wilfrid Lepage	maire de Saint-Simon
M. André Leblond	maire de Notre-Dame-des-Neiges
M. Denis Riou	promaire de Saint-Mathieu-de-Rioux

Était absent :

M. Louis-Philippe Sirois	maire de Saint-Médard
--------------------------	-----------------------

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire, sont aussi présents.

2016-05-11-2

**2. AJOURNEMENT POUR LA TENUE DU COMITÉ DE LA CORPORATION DU PARC RÉGIONAL DES BASQUES**

Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques ajourne la séance pour permettre la tenue du Comité de la Corporation du Parc régional des Basques.

ADOPTÉE

2016-05-11-2.1

**2.1 Réouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques**

Sur une proposition de M. Mario St-Louis,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques soit rouvert afin de traiter le contenu prévu à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

2016-05-11-3

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de M. Mario St-Louis, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le point divers ouvert.

1. Ouverture
2. Ajournement pour la tenue du Comité de la Corporation du Parc régional des Basques
  - 2.1 Réouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Administration
  - 4.1 Présentation et étude des états financiers audités de 2015
  - 4.2 Supralocal pour les arénas
  - 4.3 Consultations publiques sur le projet révisé de PGMR les 17 et 19 mai à Trois-Pistoles et Saint-Jean-de-Dieu
  - 4.4 Addenda téléphonie IP
  - 4.5 Entente téléphonie IP Saint-Jean-de-Dieu
  - 4.6 Réaffectation budgétaire FSPS
  - 4.7 Transfert budgétaire projet étudiant brigade verte

5. Développement économique
  - 5.1 Éolien
  - 5.2 Rencontre avec la SADC
6. Correspondances
  - 6.1 Offre de panneaux sur la Route Verte
  - 6.2 Information concernant le RCI no 163
  - 6.3 Brigade verte de Saint-Simon
  - 6.4 Rassemblement des 50 ans et plus
7. Divers
  - 7.1 Compte rendu de la rencontre du Forum régional de développement
  - 7.2 Annonce des deux municipalités au congrès des Unions municipales soit Saint-Clément et Trois-Pistoles
  - 7.3 Résolution Prix paysage
    - 7.3.1 Dépôt candidature dans la catégorie Paysage
    - 7.3.2 Dépôt candidature dans la catégorie Transmission, interprétation, diffusion
  - 7.4 Collectes supplémentaires matières résiduelles
  - 7.5 Demande Trois-Pistoles en chansons
  - 7.6 Demande d'appui de l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent
  - 7.7 MADA
  - 7.8 Rencontre MTQ et municipalité de Notre-Dame-des-Neiges
8. Prochain Conseil le mercredi 25 mai 2016 à 19 h 30 à Saint-Simon
9. Levée de la séance

ADOPTÉE

2016-05-11-4

#### 4. **ADMINISTRATION**

2016-05-11-4.1

##### 4.1 **Présentation et étude des états financiers audités de 2015**

M. Serge Desjardins présente les états financiers de la MRC des Basques et du TNO audités au 31 décembre 2015.

\*\*\*

Sur une proposition de M. Éric Blanchard,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques adopte les états financiers de la MRC des Basques audités au 31 décembre 2015.

ADOPTÉE

\*\*\*

Sur une proposition de M. Éric Blanchard,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques adopte les états financiers du TNO audités au 31 décembre 2015.

ADOPTÉE

2016-05-11-4.2

##### 4.2 **Supralocal pour les arénas**

La commissaire, Mme Nancy Lavoie, est rejointe par conférence téléphonique.

Suite à la rencontre du 13 avril dernier concernant les équipements supralocaux, dont les arénas de Trois-Pistoles et Saint-Jean-de-Dieu, une contre-proposition est présentée. On procède à un tour de table pour connaître l'opinion de chacun : 5 municipalités sont en accord et 3 ne se sentent pas concernées. Après discussion, il est proposé qu'une rencontre ait lieu au début juin entre les conseils municipaux des municipalités défavorables à la contre-proposition, la commissaire, Mme Nancy Lavoie, le préfet, M. Bertin Denis, et le directeur général, M. Claude Dahl.

2016-05-11-4.3

**4.3 Consultations publiques sur le projet révisé de PGMR les 17 et 19 mai à Trois-Pistoles et Saint-Jean-de-Dieu**

Deux consultations publiques auront lieu le 17 mai à Trois-Pistoles et le 19 mai à Saint-Jean-de-Dieu afin de présenter le projet révisé du Plan de gestion des matières résiduelles. La population pourra alors s'exprimer sur le sujet et être entendue pour, par la suite mettre en application ledit plan.

2016-05-11-4.4

**4.4 Addenda téléphonie IP**

Sur une proposition de M. André Leblond,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques adopte l'addenda modifiant l'Entente intermunicipale relative à l'implantation de la téléphonie sur IP adoptée le 11 novembre 2015 visant à ajouter la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu.

ADOPTÉE

2016-05-11-4.5

**4.5 Entente téléphonie IP Saint-Jean-de-Dieu**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu est régie par le Code municipal du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** les parties désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec;

**CONSIDÉRANT QU'**une entente intermunicipale relative à l'implantation de la téléphonie sur IP a été conclue avec la Ville de Trois-Pistoles, les municipalités de Sainte-Rita et Saint-Clément;

**CONSIDÉRANT QUE** ladite entente permet aux municipalités de Saint-Guy, Saint-Médard, Sainte-Françoise, Saint-Jean-de-Dieu, Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Éloi, Saint-Mathieu-de-Rioux et Saint-Simon d'y adhérer en tout temps;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, par voie d'une résolution adoptée le 7 décembre 2015 par son conseil municipal, a démontré son intérêt à adhérer à l'entente intermunicipale relative à la téléphonie sur IP;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques adopte l'Entente intermunicipale relative à l'implantation de la téléphonie sur IP entre la MRC des Basques et la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu.

ADOPTÉE

2016-05-11-4.6

**4.6 Réaffectation budgétaire FSPS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Fonds de soutien aux projets structurants se veut un outil de renforcement et de soutien au développement de notre territoire en contribuant à faire émerger des projets innovants provenant de différents acteurs et secteurs du milieu;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC des Basques a lancé son premier appel de projets pour ce fonds et qu'un deuxième appel est prévu pour le 14 octobre 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** sur un budget de 202 000 \$, un résiduel de seulement 60 000 \$ est accessible pour les projets de 2016;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Alain Bélanger,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte de réaffecter un montant de 51 000 \$ pour l'enveloppe du Fonds de soutien aux projets structurants 2016 provenant du plan d'affectation des redevances. Ce montant avait été préalablement affecté afin de combler le déficit anticipé prévu au budget du CLD des Basques.

ADOPTÉE

2016-05-11-4.7

#### **4.7 Transfert budgétaire projet étudiant brigade verte**

**CONSIDÉRANT QUE** lors de l'adoption du plan d'affectation des redevances annoncées après la présentation et l'adoption du budget 2016 de la MRC des Basques, un résiduel d'environ 13 000 \$ est disponible;

**CONSIDÉRANT QUE** les deux projets au Programme Emplois d'été Canada ont été acceptés;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Jean-Yves Belzile,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte d'affecter un montant de 7 400 \$ du plan d'affectation des redevances au projet étudiant brigade verte afin de sensibiliser la population à la collecte des matières résiduelles.

ADOPTÉE

2016-05-11-5

### **5. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

2016-05-11-5.1

#### **5.1 Éolien**

Le décret ministériel est toujours attendu pour l'annonce de la mise en œuvre du Parc éolien Nicolas-Riou.

2016-05-11-5.2

#### **5.2 Rencontre avec la SADC**

Une rencontre entre les présidents et directeurs généraux de la MRC, du CLD et de la SADC des Basques a eu lieu afin d'harmoniser les services des deux organismes de développement dans le but de toujours mieux servir les entrepreneurs. Il a donc été proposé que les directeurs généraux se rencontrent régulièrement pour assurer un meilleur suivi.

2016-05-11-6

### **6. CORRESPONDANCES**

2016-05-11-6.1

#### **6.1 Offre de panneaux sur la Route Verte**

Une demande est faite à la MRC pour installer des panneaux sur les pistes cyclables situées en bordure de route afin de respecter une distance minimale de 1,5 m entre les cyclistes et les véhicules circulant sur ces pistes. Après discussion, il est décidé de ne pas aller de l'avant avec cette proposition.

2016-05-11-6.2

#### **6.2 Information concernant le RCI no 163**

Une résidente de Saint-Simon possède des poules en milieu urbain. M. Wilfrid Lepage demande qu'une modification soit apportée afin que le RCI no 163 autorise cette pratique. Le RCI no 163 n'autorise pas l'élevage de poules en milieu urbain. On demande donc s'il serait possible de modifier ledit règlement afin que les spécifications de chacune des municipalités y soient inscrites. L'aménagiste effectuera des vérifications.

2016-05-11-6.3

#### **6.3 Brigade verte de Saint-Simon**

Les membres de la Brigade verte de Saint-Simon demandent si un temps peut leur être alloué lors du Conseil de la MRC des Basques du 25 mai prochain afin de présenter leur projet de Parc Croc-Nature. Après discussion, il est convenu de leur donner une période d'environ 10 minutes de présentation.

2016-05-11-6.4

#### **6.4 Rassemblement des 50 ans et plus**

Tous les maires sont invités à assister au cocktail d'ouverture du Rassemblement des 50 ans et plus qui aura lieu le jeudi 26 mai prochain à compter de 17 h au Centre culturel de Trois-Pistoles.

2016-05-11-7

## **7. DIVERS**

2016-05-11-7.1

### **7.1 Compte rendu de la rencontre du Forum régional de développement**

M. Bertin Denis, préfet, fait un résumé de la rencontre du Forum régional de développement qui a eu lieu la semaine précédente à Témiscouata-sur-le-Lac. Divers sujets ont été traités, notamment le transport du pétrole par train et la nouvelle plateforme de la Vitrine du Bas-Saint-Laurent.

2016-05-11-7.2

### **7.2 Annonce des deux municipalités au congrès des Unions municipales soit Saint-Clément et Trois-Pistoles**

Suite au tirage au sort, les municipalités qui participeront au congrès annuel des Unions municipales sont Saint-Clément et Trois-Pistoles. La MRC des Basques se charge des réservations.

2016-05-11-7.3

### **7.3 Résolutions Prix paysage**

2016-05-11-7.3.1

#### **7.3.1 Dépôt candidature dans la catégorie Paysage**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet en réalité virtuelle « J'ai Vu », présenté au bureau d'information touristique des Basques à l'été 2015 mettait en valeur 5 lieux du territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** ces cinq lieux sont des paysages ayant une forte connotation culturelle, identitaire et mythique pour les gens de la place et les touristes;

**CONSIDÉRANT QUE** le film est à 360 degrés et qu'il utilise une technologie de pointe pas encore utilisée en région - donc qu'il est novateur;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet a eu un beau rayonnement local et régional et qu'il met en valeur les paysages suivants : l'île aux Basques, le vieux barrage de la Rivière Trois-Pistoles, la Maison Hantée de la Pointe-à-Loupe, la Grève Morency et le Parc de l'église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Éric Blanchard,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte de déposer cette candidature dans la catégorie Paysage pour les Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent.

ADOPTÉE

2016-05-11-7.3.2

#### **7.3.2 Dépôt candidature dans la catégorie Transmission, interprétation, diffusion**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet l'Expérience Photographique du patrimoine a été mis en place par la MRC en 2014-2015, via son agent de développement culturel et sa commission;

**CONSIDÉRANT QUE** des ateliers photographiques et de patrimoine ont été donnés à l'École secondaire de Trois-Pistoles;

**CONSIDÉRANT QUE** les participants, âgés de 12 à 17 ans, ont eu à réfléchir et photographier leur patrimoine et à exposer leurs photos lors d'un vernissage à Trois-Pistoles;

**CONSIDÉRANT QUE** les jeunes se sont bien classés au Concours l'expérience photographique du patrimoine, un concours national;

**CONSIDÉRANT QUE** l'exposition de 22 photos a circulé dans différents endroits des Basques (Bibliothèque de Trois-Pistoles, Maison des jeunes de Trois-Pistoles, lors du colloque Paysage à Saint-Mathieu-de-Rioux, à la salle des loisirs de Saint-Clément, à la bibliothèque de l'École secondaire de Trois-Pistoles et aux bureaux de la MRC des Basques);

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Éric Blanchard,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte de déposer cette candidature dans la catégorie « Transmission, interprétation, diffusion » par une « municipalité, MRC ou un conseil de bande », pour les Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent.

ADOPTÉE

2016-05-11-7.4

**7.4 Collectes supplémentaires matières résiduelles**

Un tour de table est effectué afin de savoir si des municipalités veulent avoir des collectes supplémentaires de matières résiduelles pour la période estivale, faisant suite aux critiques de citoyens concernant les collectes aux trois semaines. Une démarche a été effectuée par la MRC pour obtenir le coût pour les collectes supplémentaires. Il est évident que ces collectes supplémentaires doivent être refacturées à chaque municipalité, et qu'une modification du règlement des quotes-parts devra être faite le cas échéant. Après vérification, seule la Ville de Trois-Pistoles désire ajouter des collectes des matières putrescibles pour la période estivale.

2016-05-11-7.5

**7.5 Demande Trois-Pistoles en chansons**

Une demande de participation financière à la 10<sup>e</sup> édition de l'événement Trois-Pistoles en chansons a été transmise à la MRC des Basques. Étant donné que le CLD des Basques a déjà donné une subvention au montant de 750 \$ provenant de son Fonds de développement des entreprises, la MRC des Basques ne participera pas cette année.

2016-05-11-7.6

**7.6 Demande d'appui de l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent**

**CONSIDÉRANT QUE** le projet *Mise en valeur de l'agriculture, de l'eau et de l'écosystème du Cap-Marteau dans le bassin versant de la rivière Centrale* assurera la mise en œuvre d'actions concertées entre les agriculteurs, les intervenants et les partenaires du milieu agricole afin de réduire les impacts de l'agriculture sur la santé des sols, la biodiversité et la qualité de l'eau au sein du bassin versant;

**CONSIDÉRANT QUE** la démarche proposée comporte trois phases, soit la sensibilisation et la démonstration, la planification des travaux et des interventions et enfin la diffusion;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Alain Bélanger,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte d'appuyer le projet *Mise en valeur de l'agriculture, de l'eau et de l'écosystème du Cap-Marteau dans le bassin versant de la rivière Centrale* et de contribuer au projet par sa présence au comité de coordination.

ADOPTÉE

2016-05-11-7.7

**7.7 MADA**

M. Éric Blanchard mentionne que, après vérification du plan d'action MADA, le fait d'avoir une Commission des aînés de la MRC des Basques serait une belle initiative et le plan d'action est bien structuré. Il semble que cette commission prend forme actuellement dans le milieu.

2016-05-11-7.8

**7.8 Rencontre MTQ et municipalité de Notre-Dame-des-Neiges**

Une rencontre a eu lieu entre un représentant du ministère des Transports et la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges afin de discuter de la problématique de la circulation sur la Route 132. Des actions seront posées, soit la réduction de la vitesse à 50 km/h au bas du pont de Notre-Dame-des-Neiges jusqu'à l'entreprise JM Turcotte. Concernant la problématique de la circulation à la hauteur de la Fromagerie des Basques, plusieurs interventions seront faites, dont une zone protégée peinte sur la chaussée et un terre-plein avec deux voies de chaque côté.

2016-05-11-8

**8. PROCHAIN CONSEIL LE MERCREDI 25 MAI 2016 À 19 H 30 À SAINT-SIMON**

Le prochain Conseil aura lieu le mercredi 25 mai 2016 à 19 h 30 au 28, rue de l'Église (Salle Ernest-Lepage) à Saint-Simon.

2016-05-11-9

**9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Jean-Pierre Rioux de lever la séance à 20 h 58.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
BERTIN DENIS, PRÉFET

\_\_\_\_\_  
CLAUDE DAHL, DG/SEC.TRÉS.

<sup>1</sup> Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.